

**Monsieur Jean-Paul Bilger**  
32, Avenue de la Rostagne  
06160 Juan les Pins

et  
**Nombreux Riverains de**  
**l'Avenue de la Rostagne**

**Monsieur Jean Pierre Gonzalez**  
**Premier Adjoint Conseiller Régional**  
**Mairie d'Antibes Juan les Pins**  
**Cours Masséna 06600**

**Lettre recommandée avec accusé de réception**

**Antibes, le 2 février 2008**

**Objet : Concerne protection arborisation**

**Bastide La Verne Fiche Architecturale N° 31**

**27 avenue de la Rostagne**

**06160 Cadastrée C0108**

*Juan les Pins*

Monsieur,

Les riverains et moi nous faisons la requête de bien vouloir nous confirmer la véracité du plan ci-joint d'implantation des arbres de la propriété La Verne répertoriée dans l'inventaire du patrimoine protégé, en la joignant à l'inventaire dont vous avez pris l'heureuse initiative de faire établir, selon ce que vous nous aviez assuré oralement et confirmé par le courrier que vous m'avez adressé en date du 18 octobre 2007.

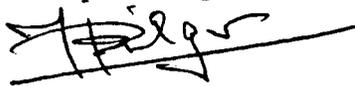
Cela à toute fin utile pour que les mesures de protection de la Bastide La Verne, de ses arbres et espace paysagé et architectural soient prisent en compte. Sur toute demande de permis éventuel doivent figurer les arbres malheureusement déjà abattus et ceux encore debout et en pleine santé dont 4 cyprès anciens, 1 tilleul pluri centenaire, 1 pin parasols majestueux de plus de 300 ans et d'autres pins, un marronnier centenaire, un olivier..... tous arbres remarquables ainsi que la piscine comblée avec les énormes pierres des magnifiques restanques anciennes ( d'où le terme rural sur la fiche) détruites au bulldozer avec abattage des arbres sur ordre de l'architecte missionné par les nouveaux propriétaires.

Il est à noter que les anciens propriétaires que la Villa La Verne, se sont vus refusé en 2003 par les services municipaux, toute transformation de la Bastide La Verne et refusé également de faire une grande piscine du fait du classement existant de cette Bastide du 17<sup>ème</sup> siècle, ancienne magnanerie et de la protection de son capital végétal de grande qualité sans abatte d'arbres ceux-ci représentant une «"respiration" importante» pour le quartier.

Je ne manquerai pas de venir avec quelques riverains de la Rostagne à l'entrevue que vous m'avez accordée pour mercredi prochain 6 février 2008 à 17h en votre bureau à la Mairie, bien que notre site <http://rostagne.free.fr/> de défense du quartier totalise 280 visiteurs avec actuellement 413 visites.

Comptant sur votre compréhensions de l'attachement des riverains à l'arborisation et bâti protégé de la Bastide La Verne, fleuron et poumon du quartier et ceci pour l'intérêt général de la Ville d'Antibes Juan les Pins et également pour son attrait touristique.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre plus haute considération



Monsieur Jean Paul Bilger

**Ci-joint : plan d'implantation des arbres de la Bastide La Verne.**

Copie au site mis collégialement en place par les riverains (<http://rostagne.free.fr>)

à Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France

Aux associations.

# PLAN BASTIDE "LA VERNE" 27 av. de la Rostagne JUAN les PINS. 06160

